



Latresne mon mag

Edito p. 2

Brèves tresnaises & nouveaux services p. 3/5

Retour en images p. 6/7

Sécurité routière p. 8

Plan vulnérabilité p. 9

Rentrée de Latresne p. 10/11

Plan de Prévention Risques Mouvements de Terrain p. 12

Informations locales & tribune p. 13

Rendez-vous tresnais p. 14/15

Bulletin d'informations
de la ville de Latresne

Rentrée **2024**

www.mairie-latresne.fr



L'inconstance du périmètre

L'été olympien, parenthèse sportive et patriotique ensoleillée, aura pendant quelques semaines pu nous faire oublier l'impasse politique dans laquelle nous nous trouvons.

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, le gouvernement n'est pas encore nommé et nul ne sait comment, un parlement dispersé et fracturé, pourra dans ces conditions, remettre « l'ouvrage sur le métier » et se concentrer sereinement sur les enjeux capitaux que doit relever notre pays.

Mais au-delà de ce psychodrame de la politique nationale, c'est l'ensemble de nos structures institutionnelles qui sont fragilisées.

Fragilisées par le désengagement d'un Etat administrativement désorganisé, financièrement surendetté et trop fluctuant dans l'application de ses politiques publiques.

La commune, comme toutes les collectivités est bien évidemment victime de cette « inconstance du périmètre ».

Nos partenaires institutionnels traditionnels - Région, Département, Communauté de Communes - n'ont plus la capacité d'accompagner, à un niveau significatif, les projets des communes.

La Région administre des fonds européens auxquels nous pouvons prétendre mais qui sont d'une complexité poussée à son paroxysme.

Le Département de la Gironde, démographiquement extrêmement dynamique, croule sous le poids de la charge de son action sociale.

La Communauté de Communes, limitée dans sa capacité à investir, consacre l'essentiel de ses dépenses aux structures enfance et jeunesse de

notre territoire.

Si chacune, bien évidemment rempli son rôle, le levier de l'investissement communal qu'elles pouvaient constituer s'est évanoui dans les méandres d'une France politico-administrative devenue quasiment ingérable.

Alors la commune doit plus que jamais s'adapter en composant avec cette instabilité de son environnement. Faire des choix. Arbitrer dans ses dépenses, sans rajouter de pression fiscale supplémentaire ni alourdir sa dette.

C'est la trajectoire d'équilibre de gestion que nous poursuivons depuis 4 ans. Les champs telluriques du moment nous sont contraires. La nouvelle tectonique des plaques qui se fait jour nous incite à encore plus de clairvoyance dans nos domaines d'intervention. Si nous ne pouvons raisonnablement satisfaire toutes les demandes, nous assurerons nos engagements et nos obligations.

Car l'enjeu de notre époque c'est bel et bien de dégager des capacités financières pour répondre aux besoins croissants de notre commune et de ses administrés en matière d'infrastructures et de services.

Initier et soutenir l'énergie formidable que peut exalter Latresne.

La cartographie des actions et réalisations communales, présentée dans chaque édition de ce journal municipal, témoigne de cette dynamique que nous tenons à préserver et encourager. Vaillle que vaillle...

Ronan FLEHO, Votre Maire

Nouveaux arrivants : inscrivez-vous !

Si vous avez emménagé depuis l'automne dernier, un temps convivial, de découverte de la commune vous attend. Au programme, 2 temps : visite guidée de Latresne, avec anecdotes et infos insolites sur la commune, puis verre de l'amitié. Pour vous inscrire et avoir plus d'information : 05 57 97 20 70 ou information@mairie-latresne.fr

Date : samedi 12 octobre.

info

01 Boucles de randonnées locales

Envie de découvrir les plans d'eau, à travers bois et forêts, de nombreux circuits s'offrent à la randonnée, à pied ou à vélo.

La Communauté de communes offre la possibilité de cheminer sur 8 boucles de randonnée, de 8 à 12 km et de niveaux de difficultés différents, jalonnées et entretenues.

Pour les plus courageux, un tour de presque 80 km vous permettra une vue d'ensemble, et pourquoi pas, de prévoir un bivouac chez l'un des nombreux hébergeurs locaux.

Liste des boucles :

<http://www.cdc-portesentredeuxmers.fr/culture-et-loisirs/faire-du-sport/chemins-de-randonnees/>



Brèves Tresnaises & communiqués

02 Du renfort pendant l'été

Cette année encore, 7 jeunes entre 17 et 25 ans ont rejoint les équipes de la mairie en juillet et en août. La mairie propose ces contrats de courte durée depuis 3 ans afin d'assurer le petit entretien de la commune et offrir une expérience professionnelle significative pour les jeunes qui peuvent alors inscrire une première expérience à leur CV.

Archivage, désherbage, rangement, déménagement : un programme chargé leur est réservé, permettant de porter renfort aux équipes techniques pendant les vacances et avancer sur plusieurs chantiers.

Merci à eux !



03 Nouveau service à Latresne

Le service Carte Nationale d'Identité et Passeport se dote d'un nouvel accompagnement : France identité.

Ce nouveau service public, mis en oeuvre à l'échelle nationale via le gouvernement, permet de créer son identité numérique régaliennne.

L'application du même nom, pour smartphone, a vocation à prolonger les usages de la carte d'identité dans le monde numérique (prouver son identité lors de démarches en ligne), mais aussi à permettre de nouveaux usages dans le monde physique (contrôles routiers par les forces de l'ordre, retrait un colis, etc).

Le compte certifié s'obtient après une vérification d'identité. Cette procédure permet de confirmer que l'utilisateur du compte France Identité est bien le titulaire légitime de la carte d'identité rattachée au compte.

Pour activer votre compte, rendez-vous en mairie.

En savoir plus : <https://france-identite.gouv.fr/>



04 Dépôts sauvages

Depuis le 1^{er} janvier 2024, 36 dépôts sauvages ont été traités dans les rues de Latresne. Micro-onde, four, matelas, sommier, cuvette de WC, mais aussi cartons au sol, poches poubelles remplies, et autres déchets sont régulièrement déposés dans les rues de la commune.

L'abandon de déchets sur la voie publique est considéré comme un dépôt sauvage.

En date du 22 février 2023, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la mise en place d'amendes relatives à l'entrepôt de dépôt sauvage sur le territoire communal.

Amendes pour les personnes physiques :

- Moins de 0,5m³ : 300 €
- Moins de 1m³ : 500 €
- Moins de 1m³ en cas de réitération des faits* : 1 000 €
- Jusqu'à 3m³ : 3 000 €
- Jusqu'à 3m³ en cas de réitération des faits* : 6 000 €
- Plus de 3m³ : 5 000 €
- Plus de 3m³ en cas de réitération des faits* : 10 000 €

* dans les 3 ans suivant la dernière sanction établie selon le présent barème

Amendes pour les personnes morales :

- Moins de 1m³ : 2 000 €
- Moins de 1m³ en cas de réitération des faits* : 4 000 €
- Jusqu'à 3m³ : 10 000 €
- Jusqu'à 3m³ en cas de réitération des faits* : 20 000 €
- Plus de 3m³ : 15 000 €
- Plus de 3m³ en cas de réitération des faits* : 30 000 €

* dans les 3 ans suivant la dernière sanction établie selon le présent barème

Brèves Tresnaises & communiqués

Déchets dans les sanitaires : mise en garde du SIEA

On croit qu'on peut jeter n'importe quoi dans les toilettes : c'est faux.

Un grand nombre de produits ne se décomposent pas et génèrent pollution, obstruction de vos canalisations, pannes au niveau des pompes et de la station d'épuration. C'est en plus punissable par la loi !

En jetant mes lingettes désinfectantes dans les toilettes :

- j'obstrue et bouche mes canalisations,
- je crée des pannes sur le réseau public,
- je pollue mon milieu naturel.

Ne jetez donc pas vos lingettes dans les toilettes, et ce, même si l'emballage dit le contraire. Il en va de même pour les protections périodiques, les produits chimiques et les médicaments.

Seul le papier toilette peut-être jeté sans soucis dans vos toilettes. Alors, pour ne pas jeter tout et n'importe quoi à l'égoût, j'installe une poubelle à proximité des toilettes.

L'eau que nous buvons, purificatrice par excellence, est un don de la nature essentiel à nos vies. Elle est notre bien commun, rare et précieuse : il appartient donc à chacun de la préserver.

Le SIEA est engagé chaque jour à mieux utiliser cette ressource naturelle pour vous garantir une eau saine.

En adoptant une conduite responsable, vous contribuez à protéger cette ressource pour nos enfants et les générations futures.

En savoir plus : <https://www.siea-portesentredeuxmers.fr/> ou au 05 56 20 76 93



Café des aidants : des rendez-vous toute l'année

L'ASSOCIATION VOUS INVITE TOUS LES PREMIERS SAMEDIS DU MOIS DE 14H À 17H À LA MÉDIATHÈQUE DE LATRESNE

CAFÉ DES AIDANTS

DATES

14 septembre 2024	11 janvier 2025
05 octobre 2024	01 février 2025
09 novembre 2024	01 mars 2025
07 décembre 2024	05 avril 2025
	10 mai 2025
	07 juin 2025
	05 juillet 2025

Adhésion à l'association 15 €

ANIMÉS PAR DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DES THÉMATIQUES DU QUOTIDIEN : LA COMMUNICATION, LE VÉCU ÉMOTIONNEL, SE RESSOURCER, VIVRE LE CHANGEMENT, RÉALISER DES PROJETS, COMPRENDRE LA MALADIE, S'APPUYER SUR LES AUTRES...

contact@etresemble@gmail.com / 06 75 22 65 95

Les cafés des aidants sont animés par des professionnels de santé sur des thématiques du quotidien :

- la communication,
- le vécu émotionnel,
- se ressourcer,
- vivre le changement,
- réaliser des projets,
- comprendre la maladie,
- s'appuyer sur les autres,
- ...

Dates dernier semestre 2024 :

- 14 septembre
- 05 octobre
- 09 novembre,
- 07 décembre.

Médiathèque de Latresne

Compostage : (in)formation du SEMOCTOM

Dans l'Entre-deux-Mers, 1/3 du contenu des poubelles noires est composée de déchets alimentaires, et c'est dommage, car ils partent en fumée !

Triés et compostés, ils auraient bien plus de valeur...

Pour arriver à valoriser les déchets alimentaires collectivement, le SEMOCTOM a construit, avec les habitants et les élus du territoire, un éventail de solutions appelé « En100ble ». **En ligne de mire d'ici à 2030, diminuer de 100 kg par habitant les déchets qui sont actuellement enfouis ou incinérés.**

Valoriser ses déchets alimentaires commence par un premier geste : les trier ! Réservez vos déchets alimentaires dans une poubelle de table ou bio-seau. Il ne vous reste plus qu'à choisir ce que vous allez en faire, plusieurs choix sont possibles :

- le compostage,
- les points de collecte,
- des alternatives complémentaires : poulailler, animaux à qui l'on donne nos restes alimentaires, bokashi, etc.

COMPOST : demander un composteur*, assister à une formation*, le SEMOCTOM vous propose plusieurs solutions. En savoir plus : <https://www.semocotom.com/le-compostage/compostage-mode-emploi/> ou au 05 57 34 53 20 *gratuit, sur demande / inscription

LES POINTS DE COLLECTE : le SEMOCTOM a installé, au début de l'été, des points de collecte gérés par leurs services. Les déchets alimentaires seront transformés sur une plateforme de compostage et le compost pourra être utilisé pour fertiliser les jardins, les parcs et espaces verts de l'Entre-deux-Mers. 9 bornes ont été installées à Latresne, vous pouvez y déposer vos bio-déchets et déchets carnés.

Ces solutions (bornes, compost collectifs ou personnels) sont complémentaires, ainsi, vous pouvez déposer une partie de vos déchets (par exemples les restes de viandes et poissons) en bornes de déchets alimentaires et conserver les autres bio-déchets (épluchures, ...) pour votre compost ou pour le compost collectif de quartier.

Si vous ne souhaitez pas composter à domicile, vous aurez la possibilité de trier quand même l'ensemble de vos déchets alimentaires en les portant au point de collecte : épluchures de fruits et légumes, restes de repas, marc de café, sachets de thé, pain, pâtes et riz, fruits et légumes abîmés, etc.

En savoir plus : <https://www.semocotom.com/dechets-alimentaires/> ou au 05 57 34 53 20



NOUVEAUX COMMERCES ET SERVICES



COMMUNIQUÉ

Boostez votre carrière et votre bien-être avec Eugénie, Coach Certifiée

Envie de donner un coup de boost à votre carrière et de trouver l'équilibre parfait entre vie pro et perso ? Eugénie est là pour vous ! Avec une carrière bien remplie dans les majors du BTP et une passion pour le coaching, elle s'est spécialisée dans l'accompagnement de la génération Z et de leurs managers.

Eugénie est spécialisée dans la création de ponts entre les générations en entreprise, permettant aux entreprises d'accompagner, d'inspirer et de fidéliser les talents de la génération Z. Elle intervient également en dehors de l'entreprise pour aider les jeunes à équilibrer leur vie professionnelle et personnelle. Parce qu'après tout, tout est une question d'équilibre.

Qu'est-ce qu'un Coach ?

Un coach, c'est un peu comme un GPS humain. Il vous guide, vous motive et vous aide à éviter les routes accidentées. Eugénie vous accompagne pour surmonter vos obstacles, maîtriser vos angoisses, renforcer votre confiance en vous et naviguer à travers les moments difficiles. Le coaching est un processus personnalisé qui s'adapte à vos besoins et objectifs, avec un cadre et un soutien constant pour atteindre des résultats concrets et durables.

Qui est la Génération Z ?

La génération Z, ce sont les jeunes nés entre le milieu des années 1990 et le début des années 2010. Les vrais natifs du numérique ! Ils apportent de nouvelles perspectives et rencontrent aussi des défis uniques. Ils recherchent des environnements de travail flexibles, valorisent l'authenticité et sont profondément engagés dans des causes sociales et environnementales. En gros, ils veulent changer le monde et ils ont bien raison !

Contact Pour en savoir plus sur les services de coaching et de formation d'Eugénie, vous pouvez la contacter par email à contact@eugenieortiz.fr ou par téléphone au 06 16 96 66 94 ou la suivre sur Link (Eugenie Ortiz) ou Insta (Ecloz by Eugénie Ortiz) Promis, elle ne mord pas !

Les Spécialités d'Eugénie

Eugénie propose une variété de services adaptés à vos besoins spécifiques, notamment :

- Management : Stratégies de leadership et de gestion pour les managers, avec un focus sur la collaboration intergénérationnelle. C'est tout un art, promis.
- Communication : Techniques pour améliorer les compétences en communication interpersonnelle et professionnelle. Fini les malentendus !
- Gestion des émotions et du Stress : Méthodes pour gérer le stress et améliorer le bien-être au travail. Respirez, ça va bien se passer.
- Développement des Life Skills : Renforcement des compétences non techniques essentielles au succès professionnel. Parce que savoir négocier, c'est bien, mais savoir écouter, c'est mieux.

Les Services d'Eugénie

Eugénie offre des services variés et flexibles pour répondre à vos besoins spécifiques :

- Coaching individuel et ateliers collectifs : Des sessions en présentiel ou à distance pour développer vos compétences personnelles et professionnelles. À vous de jouer !
- Ateliers de développement personnel : Des séances interactives pour améliorer des compétences clé comme la gestion du stress et la communication efficace. Parce que tout le monde peut s'améliorer.
- Séminaires thématiques : Des journées de formation sur des sujets variés pour approfondir vos connaissances et compétences. Toujours plus loin, toujours plus haut !

COMMUNIQUÉ



RécréAnglais
L'anglais en s'amusant

Sandra, votre formatrice RécréAnglais bilingue et certifiée RécréAnglais, propose d'apprendre l'anglais en s'amusant à vos enfants à Latresne.

Dès la sortie de l'école, pour la pause déjeuner ou pour le goûter, votre Formatrice RécréAnglais récupère vos enfants par petits groupes et se charge de tout, tout en anglais : gestion du transport, des repas et de toutes les activités !

Une méthode et des cours d'anglais basés sur l'oral, le chant, le jeu et le plaisir ; un programme évolutif adapté aux besoins des enfants, permettant un suivi personnalisé et un apprentissage naturel de l'anglais.

Un véritable bain linguistique, dans un cadre convivial et intimiste, composé de quotidien et d'un cours d'anglais très structuré et totalement ludique pour les enfants.

COORDONNEES

06.37.68.85.48

sandra.lacoste@recreanglais.com

Suivez l'actualité de RécréAnglais et de la mini-school sur Facebook : www.facebook.com = RécréAnglais Latresne

Envie d'initier vos enfants à la langue anglaise, tout en s'amusant ? De changer de la cantine ou de la garderie, et d'animer leurs vacances scolaires ?

Forte d'une expérience de professeur des écoles tous niveaux, je propose à vos kids un bain linguistique et un programme annuel adapté à leur classe d'âge, dans un cadre intimiste «at home» :

En «Lunch Time» pour la pause déjeuner

En «Tea Time» dès la sortie des classes

En «Brunch Time» le mercredi matin

Les stages pendant les vacances scolaires

Pour les écoles de LATRESNE, CENAC, BOULIAC et communes avoisinantes.



Sandra Lacoste

L'école d'anglais de Latresne

Retour en images



Commémoration du 8 mai 1945



Concert DEMOS avec la participation de l'Art de la Fugue



Repas de quartiers



Latresne en fête par le Comité des fêtes



Journée éco-citoyenne par le Conseil participatif



Travaux rte de Cénac



Repas de quartiers



Travaux du pôle de pratique



Réunion du SEMOCTOM sur les nouvelles consignes de tri des biodéchets



Festival intercommunal Jazz 360, étape à Latresne par l'association Jazz 360



esne en fête par
omité des fêtes



Pique-nique des écoles



Restitution du projet culturel intergénérationnel du CCAS



Les Eagles dancers animent
Dansons sur les quais



Gala de fin d'année de Danse et form'Attitude



es artistiques



Théâtre poétique



Histoires en musique à la médiathèque



Parlez moi de musique
à la médiathèque



Jeux des tous petits à la
médiathèque



Rencontre avec Hélène Lanctôt et enfants
des écoles à la Médiathèque



Vide grenier par le comité des fêtes

Sécurité routière

« Dans le précédent bulletin municipal, je vous proposais de lancer un grand chantier, une cause commune, autour de vos ressentis, de nos sentiments d'insécurité routière dans la commune.

Ils « roulent trop vite dans ma rue », « cette rue est trop dangereuse », nous vous proposons donc de nous écrire, via cette page, vos insécurités, vos propositions, les lieux les plus compliqués selon vous, pour circuler en toute sécurité. Nous pourrons, ainsi, compiler l'ensemble de ces informations. » - Ronan FLEHO, Maire

Faire remonter une ou plusieurs situation(s)

Quartier(s) concerné(s)

Situation observée

Quelles améliorations à mettre en oeuvre

Autre commentaire

Prénom NOM

Coordonnées

Plan vulnérabilité

Inscription sur le registre des personnes vulnérables

La loi du 30 juin 2004 confie aux maires la charge de recenser les personnes isolées à leur domicile. Le CCAS de la mairie de Latresne a mis en place, depuis plusieurs années, une procédure d'inscription volontaire sur le registre des personnes fragilisées domiciliées dans la commune. Les épisodes récents de canicule (et plus en amont la crise sanitaire de 2020) ont fait l'objet d'un appel de tous les seniors de la commune par le CCAS mais aussi des habitants inscrits sur le registre des personnes vulnérables, qui peut concerner plus largement les citoyens de la commune.

Qui peut figurer sur la liste des personnes vulnérables ?

Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile.

Les personnes âgées de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile.

Les adultes en situation de handicap bénéficiant soit de l'allocation adulte handicapé, de l'allocation compensatrice pour tierce personne, de la carte d'invalidité, de la qualité de travailleur handicapé ou d'une pension d'invalidité et résidant à leur domicile.

Les personnes sans abri.

Les personnes isolées.

La confidentialité est garantie.

La gestion du registre est destinée aux seules fins de communication au préfet dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence départementale, ainsi qu'au CCAS pour contacter directement les administrés inscrits sur le registre. Les personnes figurant sur le registre disposent d'un droit d'accès

et de rectification les concernant.

Les personnes recensées les années précédentes sont maintenues automatiquement et peuvent modifier les éléments les concernant ou même demander leur radiation du registre.

Qui peut s'inscrire ?

La personne elle-même, son représentant légal, un tiers (ami ou proche, médecin, services d'aide ou personne intervenante).

Comment s'inscrire ?

Pour vous inscrire, vous pouvez retourner le coupon au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la mairie de Latresne - 1 Avenue Jean Balde 33360 LATRESNE. Vous pouvez aussi contacter le CCAS par téléphone au **05 57 97 02 70** du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ou par courriel à l'adresse : secretariat@mairie-latresne.fr

FORTES Chaleurs

ADOPTEZ
Les bons gestes !

01  Buvez régulièrement

Fermez les volets  02

03  Contactez vos proches

Pensez à manger  04

05  Evitez les efforts

Evitez l'alcool  06

A découper

A compléter selon la situation

Sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques, sanitaires ou autres.

Demandeur

Nom :

Prénom(s) :

Né(e) le :

À :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

Tiers de confiance

Nom :

Prénom(s) :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

La rentrée de Latresne

01

3 jours pour fêter la rentrée de Latresne

La rentrée des associations se tiendra le week-end du 07 septembre.

Cette année, la rentrée débutera le **vendredi 06 septembre** par un apéritif de rentrée et la présentation de la bourse aux bénévoles de Latresne.

Le lendemain, la journée sera également festive ! **Samedi 07 septembre** : rencontre avec les Tresnais pour le traditionnel **Forum des associations de la rentrée**, de 09h à 13h. En extérieur dans les jardins de la Salargue. Le soir, ciné plein air par le Conseil

participatif : diffusion du film Mamma Mia ! sur l'ancien stade stabilisé (derrière le gymnase, rue du stade).

Dimanche 05 septembre : le **marché fête la rentrée** et **Ouvre la voix** concluent le week-end en musique et en bonne humeur ! **Concert sur le marché à partir de 10h** par le groupe déjanté Les Ducs, **concert à Aerocampus Aquitaine** à 15h, stand de producteurs et food truck à midi pour déjeuner sur place, dès 13h.

Concert à 15h : MAXWELL FARRINGTON & LE SUPERHOMARD - ouvert à tous et gratuit.

Retrouvez vos associations sur le site de Latresne !

Rendez-vous sur www.mairie-latresne.fr/les-associations

Vous y retrouverez les contacts, un descriptif, des illustrations et autres informations pratiques pour rejoindre les associations locales.

Le pass asso toujours d'actualité

02

Tranche QF	Participation CCAS	Participation Famille
< 599	75 %	25 %
600 à 799	50 %	50 %
800 à 1049	25 %	75 %
A partir de 1050 <small>pour les familles de 3 enfants et + âgés de 3 à 18 ans</small>	10 %	90 %

Le pass asso est un dispositif mis en place à la rentrée scolaire de 2020 qui favorise l'accès aux pratiques sportives, culturelles des jeunes de Latresne. Ce dispositif est soumis aux conditions de ressources ou de composition familiale. Chaque enfant d'une famille correspondant aux critères précisés dans le tableau ci-dessous, bénéficiera d'une aide du CCAS pour une activité culturelle ou sportive de son choix au sein d'une association tresnaise.

L'avance des frais d'inscription est effectuée par la famille. Sur présentation à l'accueil de la mairie des justificatifs suivants, vous pourrez déposer votre dossier :

- Attestation CAF du quotient familial (prise en charge entre 25% et 75%)
ou
- Livret de famille (prise en charge à hauteur de 10%)
- Facture acquittée établie par l'association
- RIB

Après vérification des éléments, un virement correspondant au montant pris en charge par le CCAS sera effectué.



Rendez-vous des associations



Des associations qui poussent le périmètre tresnais

Deux associations tresnaises - Emenvi & Eagle's dancers - ont valorisé les couleurs tresnaises depuis les quais de Bordeaux :

- bal des pompiers pour Emenvi
- dansons sur les quais pour les Eagle's dancers

L'occasion de faire rayonner Latresne au-delà du village, alors merci ! Et bravo à ces associations



Une marche dynamique !

Au printemps dernier, l'équipe de marche nordique « Form' Attitude » a participé au parcours de 11km de la première édition du Nordic Walk in Bordeaux.

Très bon moment sportif partagé avec les autres marcheurs !

Le comité des fêtes recrute !

Le comité des fêtes cherche de nouveaux bras et bonnes volontés pour s'investir et participer à la vie de la commune ! Le comité organise des temps festifs à destination de toutes et de tous.



Forum des associations

Retrouvez les associations,
le samedi 7 septembre de 9h à 13h, dans les
jardins de la Salargue

Liste des associations tresnaises

Sports collectifs

- Handball - Pe2m HandBall
- Football - Football Club PE2M
- Rugby : RCP Rugby Club de la Pimpine
- Pétanque : Boule des coteaux

Sports individuels & Arts martiaux

- Pêche : APPMA Vallée de la Pimpine
- Tennis : Club de tennis de Latresne
- Tir à l'Arc : Blason P2EM
- Canne de combat : Les survoltés de Latresne
- Aïkido Latresne
- Judo : Jeune confédération Tomodachi
- Judo : Nouveau Judo Club Tresnais
- Karaté Club Latresne

Musique

- Apprentissage musical : L'art de la fugue
- Lighs On Records

Loisirs :

- Jeux de rôle : Antre Deux-Mondes
- Théâtre : La CMM
- Théâtre : Compagnie du théâtre épique
- Club de dégustation : Lama'theur de Bord d'eau
- Poterie
- Tapisserie, fauteuil, dorure : Assises et Patines
- Scrapbooking : Les ateliers de Christelle la plus belle
- L'iconographe

Apprentissage langues

- Français : Kidili
- Anglais : Entre Deux Mers English Club
- Italien : L'italien autrement

Danses, entretien et relaxation :

- Danse country : Eagle's Dancers
des Portes de l'Entre-deux-Mers
- Danse flamenco : ADAF Latresne
- Danse médiévale : Tracervatoire
- Danse traditionnelle : Rondeau Bordelais
- Danses, Entretien,... : Danse et Form'Attitude
- Danses de salons : Danse et Vous 33
- Harmonie Stretch et Détente : HSD
- Mandala et Qi Gong : Esperluette et Compagnie
- Shiatsu : Shiatsu avec Dominique Chevalier
- Mind Body en pleine conscience
- Sophrologie : Arthera sophrologie
- Yoga : Anandita Yoga
- Santé, bien-être : Healthy Action

Cultuel

- Catéchisme & secteur pastoral : Arcins Rive-Droite

Cadre de vie et animation de la commune :

- Association de lutte contre les frelons asiatiques
- Jardins Partagés : Tresnais au jardin
- PLU'S et mieux
- Comité des fêtes : Latresne en fête
- Commerçants et artisans de Latresne : ACAL
- Association des parents d'élèves des écoles de la colline :
APE Latresne
- Association parents d'élèves du collège Camille Claudel :
PEEP Collège Camille Claudel & FCPE Latresne
- Anciens combattants
- Club du 3ème âge : Club Jean Balde
- Association 3ème âge et Arpèges : Baladins des Arpèges

Centre de vie social

- Concordia (Saint-Caprais de Bordeaux)



La boule des coteaux se mobilise pour Octobre rose*

Le samedi 19 octobre, l'association de pétanque La boule des coteaux s'associe à la municipalité lors d'une animation pour laquelle les dons recueillis seront reversés à l'institut Bergonié.

- Accueil café à partir de 9h, devant la mairie
- Découverte d'un circuit pédestre à Latresne
- Initiation pétanque au boulodrome
- Verre de l'amitié

Vous retrouverez des urnes pour remettre vos dons, chez les commerçants partenaires de l'événement.

Événement ouvert à tous, sans inscription.



Save the date! Retrouvez l'association tresnaise Entre2mers English Club le 7 septembre à Latresne (terrains de tennis) de 9h à 13h pour le forum des associations !

Activités d'anglais gratuites :

- 9h30/10h enfants 4 -6 ans
- 11h30/12h enfants 7-9 ans

Offrez à votre enfant une initiation gratuite organisée par des professionnels de l'enseignement de l'anglais !

Infos: Adele 06 75 57 72 77.

Entre2mers English Club. Connexion not Perfection!
Give it a go!

*Octobre rose : mois de lutte contre le cancer du sein

PPRMT

Plan de Prévention Risques Mouvement de Terrain

Par arrêté préfectoral du 13 juin 2016, l'élaboration d'un Plan de Prévention des Risques Mouvement de Terrain (PPRMT) a été prescrite sur la commune de Latresne et ce, en application des articles L.562-1 et suivants et R 562-1 et suivants du code de l'environnement.

Dans le cadre des travaux d'élaboration du PPRMT (Plan de Prévention des Risques Mouvements de terrain - appelé couramment « plan carrières ») de Latresne, engagés à la demande de la Préfecture de Gironde depuis 2016, la Commune est amenée à rencontrer, à l'occasion de réunions de travail, les services de l'Etat et plus particulièrement le Service Risques et Gestion de crise de la DDTM.

A ce titre, plusieurs réunions se sont tenues depuis 2020, afin de présenter et discuter des projets de règlement et de zonage du document en cours d'élaboration.

A plusieurs reprises, les différents entre la commune et la Préfecture ont été exprimés par le Maire, tant le règlement que le plan de zonage présentés, sont extrêmement restrictifs et limitent drastiquement voire interdisent toutes constructions sur une très grande partie du secteur du plateau (classement en zone « aléa fort » de la plupart du secteur du plateau dit de la « grande carrière »).

Malgré les nombreuses sollicitations de la commune de Latresne et du syndicat EPRCF33 des Préfets successifs et de la DDTM, les observations et réserves émises à de multiples reprises quant à la méthodologie sont encore en discussions.

Néanmoins, le Plan de Prévention des Risques Mouvements de Terrain (PPRMT) prescrit par le préfet de la Gironde en 2016 est sur le point de trouver son aboutissement.

La dernière réunion du comité de pilotage, qui s'est tenue en Préfecture au début juillet, a une fois de plus révélé la différence fondamentale d'appréciation de la méthodologie d'évaluation du « risque carrières » entre la commune de Latresne et l'Etat.

La commune de Latresne a mené depuis 4 ans une étude exhaustive de ce que nous appelons la « grande carrière » qui couvre tout le plateau. Elle a été finalisée en mai 2024 par le syndicat des carrières (EPRCF33). Les résultats de cette étude seront présentés par la commune et l'EPRCF33 lors d'une réunion publique, le jeudi 03 octobre, à 20h à la salle des fêtes.

La réunion préfectorale de concertation organisée par les services de l'Etat est quant à elle programmée pour le jeudi 07 novembre, à 18h à la salle des fêtes.

Deux temps forts pour mieux comprendre les enjeux de ce plan de prévention qui impacte fortement notre commune.

Réunions sur les carrières

Judi 03 octobre

Réunion publique sur les
carrières de Latresne

20h - Salle des fêtes
Réunion d'information sur l'étude de la « Grande carrière » réalisée par le syndicat EPRCF33 pour la Mairie de Latresne

Judi 07 novembre

Réunion publique élaboration
PPRMT (plan carrières
et mouvements de terrain) par
la Préfecture

18h. Salle des fêtes.
Réunion publique, organisée par
la Préfecture, pour l'élaboration
du PPRMT.



Un peu d'histoire

Entre le 19ème siècle et le début du 20ème siècle, de nombreuses communes de la Gironde furent

le lieu d'une importante activité d'extraction souterraine de pierres de taille calcaires. Une partie de ces pierres fut utilisée sur place, pour la construction de bâtiments individuels et communaux. Mais la majorité des pierres fut livrée à l'agglomération bordelaise pour la rénovation d'une partie du centre historique et la construction des échoppes d'habitation désormais typiques de l'architecture de la périphérie de la ville. L'appellation « pierre de Bordeaux » est ainsi devenue courante pour désigner la pierre calcaire extraite du sous-sol de l'Entre-deux-Mers.

Peu de temps après la fin de la Seconde Guerre Mondiale, les constructions en béton ont supplanté les constructions en pierre, plus coûteuses. L'exploitation des carrières souterraines a cessé pratiquement partout en Gironde et elle n'a jamais vraiment redémarré, en dehors de quelques rares exceptions.

Certaines carrières ont été réutilisées par la suite pour la culture du champignon de Paris, mais cette activité, devenue peu rentable, s'est, elle aussi, arrêtée massivement à partir des années 1980. Les anciennes carrières ont été laissées en l'état et sont aujourd'hui, pour l'essentiel, totalement à l'abandon.

A qui appartient les carrières ?

A l'inverse des anciennes mines (extractions de minerais à haute valeur économique), dont la gestion a été confiée à l'Etat, les anciennes carrières (extraction de matériaux de construction) ne relèvent pas du régime minier et ont donc toujours le statut de propriétés privées. Elles peuvent appartenir à des particuliers, à des entreprises ou à des collectivités (communes, départements, régions).

La propriété des carrières souterraines et plus généralement celle des cavités, qu'elles soient d'origine naturelle ou bien d'origine anthropique, est régie par l'article 552 du code civil, qui dispose que « La propriété du sol emporte la propriété du dessus (bâtiments) et du dessous (souterrains) ». Les carrières appartiennent donc en principe aux propriétaires actuels des terrains de surface situés à leur aplomb immédiat, sauf dans quelques cas particuliers où la propriété du dessous a été détachée de la propriété du dessus par acte notarié.

Il faut se fier au découpage cadastral pour déterminer les limites de propriété des carrières, à condition de disposer de plans précis de ces dernières. Les carrières qui s'étendent sous plusieurs parcelles cadastrales peuvent avoir plusieurs propriétaires mitoyens.

NUMÉROS PRATIQUES

Collectivités

Hôtel de ville : 05 57 97 02 70
Intercommunalité : 05 56 20 83 60

Ordures ménagères et propreté publique

SEMOCTOM : 05 57 34 53 20
Déchetterie de Saint-Caprais de Bordeaux : 05 57 34 53 20
SIEA : 05 56 20 76 93

Numéros d'urgence

N° d'urgence unique européen : 112
Police : 17
Gendarmerie Latresne : 05 57 97 16 60
Pompiers : 18

Urgences médicales

SOS médecins : 05 56 44 74 74
Urgences Pédiatriques : 05 56 79 59 72
Urgence sécurité gaz GRDF : 0 800 47 33 33 (N° vert)
Urgence électricité ENEDIS : 0 969 321 867

Écoute et signalement

Violences Femmes Infos : 3919
CIDFF : 05 56 44 30 30
(Centre d'Information Droit des Femmes et des Familles)
Allo, enfance maltraitée : 119
Stop harcèlement : 08 842 846 37
Maison de justice et de droit : 05 57 77 74 60

Autres

Maison des Solidarités (canton de Créon) : 05 56 06 00 70
Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) : 05 56 99 66 99

ETAT CIVIL - Avril au 05 août 2024

BIENVENUE A

ELIOTT GIBAUT
ADÈLE PRIOU-MÉLY
HANNA RAFIA
MATHIS LAVERGNE
MAËL THÉOPHILE
CLARA DENIZON
AMINATA KONE
GAÏANÉ BARON
LUCAS PERRAUDIN
LOUP RIVIERE
CÔME GUILLEMIN

SE SONT UNIS

GILBERT MEZOUARI ET ISABELLE MANQUEST
JULIEN PLEY ET LUCIE SEILLER
MATHIEU VERDUN ET MARIE-GABRIELLE LAURENÇON
SYLVAIN GAROND ET EMILIE PÉTARD

NOUS ONT QUITTÉS

ANNE-MARIE LECLAIR VEUVE LEFORT
FRANÇOIS LUZIGNAN
PASCAL GUICHENAY
LOUIS GOUJON
FRANÇOIS WALLIG
CHRISTIAN VERON
COLETTE MIGNÉ VEUVE MABON
MARYSE MARCOUYEUX
CHRISTIAN LUBRANO
LOUIS HAVERLAN
GÉRARD JEAN-PIERRE
HENRI MARTIN
MADELEINE CARON VEUVE LEGENDRE
ANTOINE DIT JEAN BORDELAIS

Tribune
Latresne Naturellement



Renouveau dans notre équipe : Jérôme Verschave a démissionné du Conseil Municipal pour raisons personnelles et Stéphane Patureau rejoint le groupe Latresne Naturellement.

Nous restons vigilants et sommes toujours à votre écoute.

Les travaux de la route de Cénac ont duré plus longtemps que ce qui était prévu : cet été nous avons demandé au Maire de faire le nécessaire pour mettre en place une circulation alternée, cela n'a visiblement pas été possible. Gageons que la réouverture de cette route en ce mois de septembre permette à nos commerçants de retrouver la partie de leur clientèle qui ne passait plus par notre centre ville.

Nous souhaitons à toutes et à tous une bonne rentrée.

Vos élus Latresne Naturellement :

Frédérique CONSTANS	frederique.constans@mairie-latresne.fr	06 08 28 49 37
Jean-Christophe SAURIAC	jc.sauriac@mairie-latresne.fr	06 12 94 64 20
Sylvie ESCOFFIER	sylvie.escoffier@mairie-latresne.fr	06 89 99 91 85
Jean-Claude POINTET	jc.pointet@mairie-latresne.fr	06 77 84 93 11
Stéphane PATUREAU	stephane.patureau@mairie-latresne.fr	

RDV tresnais 2024

..... SEPTEMBRE

Septembre

Du vendredi 06 au dimanche 08

Rentrée à Latresne

La rentrée se fête à Latresne, plusieurs temps forts :

Vendredi 06* : présentation de la bourse au bénévolat et apéritif de rentrée en présence des acteurs de la vie locale
19h ; jardins du château de la Salargue

Samedi 07* : forum des associations,
9h à 13h ; jardins du château de la Salargue

* Si mauvais temps : repli à la salle des fêtes

Samedi 07 : Ciné plein air : Mamma Mia ! (comédie musicale sur les tubes d'ABBA), ancien stade (proche gymnase)

19h : ouverture du site - pique-nique et démonstration de country par les Eagles dancers
21h : diffusion du film

Dimanche 08 : le marché fête la rentrée - concert Les Ducs et maquilleuse pour enfant, point info mairie
10h : place de la mairie

Dimanche 08 : Ouvre la Voix
13h : producteurs locaux - possibilité de se restaurer
15h : concert Maxwell Farrington et le Superhomard
Jardins d'Aerocampus Aquitaine

Septembre

Samedi 14 septembre

Concours des enfants - poissons blancs

Pêche au coup de poissons blancs (No-Kill)
Concours gratuit pour les moins de 12 ans

Être accompagné d'un adulte, seuls les enfants sont autorisés à pêcher, (mais les adultes pourront démêler les lignes ou décrocher le poisson !)

A partir de 08h30, enregistrement des concurrents, contrôle des cartes de pêche et tirage au sort des emplacements, prêt d'une bourriche restituée en fin du concours
11h : fin du concours

Apéritif offert par l'AAPPMA, puis possibilité de restauration simple sur place avec participation du Comité des Fêtes de Latresne

Après midi :
Pêche sur l'étang réservée aux enfants
Animations diverses

Inscription obligatoire au plus tard samedi 07/09/2024 par mail à « valleepimpine@peche33.com » Nombre de participants limité ! Renseignements au 06 33 23 59 73

Horaires d'ouverture de la Médiathèque

mardi / jeudi / vendredi 15h - 19h
mercredi 10h-12h30 / 15h-19h
samedi 10h-13h / 14h-17h

La programmation

Toute l'année, des spectacles, animations, rencontres, expositions, ateliers.

Des pochettes-surprises et des jeux de société à chaque vacances scolaires.

Cours informatique

Initiation, perfectionnement, aide aux outils administratifs en ligne.
Avec un professionnel, cours individuel ou en petits groupes, selon vos besoins.

Les collections

Des livres, DVD, CD pour les adultes en les enfants : romans, documentaires, BD, manga, magazines, livres audio.

Les rendez-vous incontournables

- Les bébés lecteurs
- Chants et lecture.
- Pour les enfants de 0 à 3 ans, accompagnés d'un adulte.
Tous les jeudis de 10h15 à 11h00 (sauf pendant les vacances scolaires).

Zoom : médiathèque

Septembre

Jeudi 17 octobre

Conte en sac : «Et vogue la petite souris !»

Un joli sac et dedans... Une histoire toute douce pour les petits.
C'est l'histoire d'une petite souris trop gourmande qui a envie de voir du pays !
De Coline Promeirat, illustrations Martine Bourre et Elga. Editions Didier jeunesse.
17 octobre 10h15 - De 0 à 3 ans - Sur réservation, médiathèque

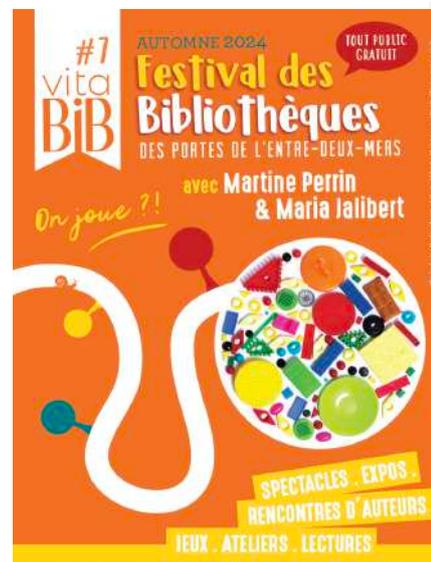
Exposition « livres insolites »

Du 10 septembre au 28 septembre aux heures d'ouverture de la médiathèque
Tout public - Entrée libre et gratuite

Régalez-vous de livres étonnants, aux illustrations pop, flash, décalées, sensibles...
Des livres qui se plient, se déplient, des leprellos, des livres qui ne ressemblent pas à des livres, des flip-books, des « cherche et trouve » ...

Un cabinet de curiosités littéraire à visiter

Informez-vous grâce à la newsletter de la médiathèque (sur inscription), ou sur le site de la mairie, Facebook et Instagram.



Fabrique ton livre

• 25 septembre 9h30-12h30
• 02 octobre 9h30-12h30
• 09 octobre 9h30-12h30

Enfants 8-11 ans - Gratuit -
Réservation obligatoire

Un atelier « tout en un » ! Avec Françoise Ruscak, scénariste et Emilie Olivier, graphiste illustratrice. Les enfants vont écrire et illustrer leur propre histoire autour d'un conte détourné... avant de fabriquer leur livre ! La présence des enfants est obligatoire sur les trois séances.

Septembre

Vendredi 20 septembre

Patrimoine en scène à Latresne « Prend son envol » !

Le site de l'Aérocampus vous ouvre ses portes pour la 12ème édition de patrimoine en scène à Latresne.

Des tribulations d'un comte philanthrope, propriétaire du château, au site historique dédié à l'aéronautique depuis près de 80 ans, comédiens et artistes vous embarquent dans l'aventure des pionniers de l'aviation à l'origine du développement de l'industrie de l'aéronautique sur notre territoire.

Un siècle d'histoire et de patrimoine raconté au fil d'une déambulation dont vous êtes les acteurs : entre théâtre d'improvisation et acrobaties aériennes, levez les yeux et prenez de la hauteur ! Ceux qui ne connaissent pas encore le domaine, préparez-vous pour l'allumage !

19h : pique-nique et concert dans la cours d'honneur.

Déambulation à partir de 21h

Cour d'honneur : Bertrand Henri de Bonneval ou « les tribulations d'un comte philanthrope » : de l'homéopathie au vin en passant par la spiritualité, la philanthropie, l'agronomie et la médecine.

Parc du château : 1er plan d'eau « N'est pas Icare qui veut » : Les débuts de l'aéronautique : expériences et tâtonnements.

Parc du Château : 2eme plan d'eau « Un Château dans le ciel » : Un site consacré depuis près de 80 ans à l'aéronautique.

Hangar 3 : Lancement, Allumage, feu !

La conquête aéronautique et spatiale.

Verre de l'amitié offert par la municipalité (pour se remettre de nos émotions)

Avec la participation de : la Compagnie Décalez, théâtre d'improvisation, la Compagnie Arbrosmoz, acrobaties aériennes

Co-organisée avec la mairie de Latresne et l'Aérocampus Nouvelle Aquitaine, Production Association Patrimoine en scène.



..... OCTOBRE

Octobre Jeudi 03 octobre

Réunion publique sur les carrières de Latresne

20h - Salle des fêtes

Réunion d'information sur l'étude de la « Grande carrière » réalisée par le syndicat EPRCF33 pour la Mairie de Latresne

Octobre 05 et 06 octobre

La fête de l'automne

Animations familiales, repas festif pendant le week-end.

Programme à venir, plus d'informations : www.mairie-latresne.fr

Octobre Dimanche 06 octobre

Tournoi anniversaire de la boule des coteaux « Bernard Lagrange »

Hommage aux copains disparus

Inscription : auprès de la boule des coteaux

Octobre Samedi 12 octobre

Accueil des nouveaux arrivants

Si vous avez emménagé depuis l'automne dernier, un temps convivial, de découverte de la commune vous attend. Au programme, 2 temps : visite guidée de Latresne, avec anecdotes et infos insolites sur la commune, puis verre de l'amitié.

Pour vous inscrire et avoir plus d'information : 05 57 97 20 70 ou information@mairie-latresne.fr

Date : samedi 12 octobre. Réponse souhaitée avant le 04 octobre.

Octobre Samedi 19 octobre

La boule des coteaux se mobilise pour Octobre rose

Octobre rose est le mois de lutte contre le cancer du sein, cette année, l'association de pétanque La boule des coteaux s'associe à la municipalité lors d'une animation pour laquelle les dons recueillis seront reversés à l'institut Bergonié.

- Accueil café à partir de 9h, devant la mairie
- Découverte d'un circuit pédestre à Latresne
- Initiation pétanque au boulodrome
- Verre de l'amitié

Vous retrouverez des urnes pour remettre vos dons, chez les commerçants partenaires de l'événement. Événement ouvert à tous, sans inscription.

..... NOVEMBRE

Novembre Jeudi 07 novembre

Réunion publique élaboration PPRMT (plan carrières et mouvements de terrain) par la Préfecture

La date de la prochaine réunion publique, organisée par la Préfecture, pour l'élaboration du PPRMT est fixée au 7 novembre 2024 à 18h. Salle des fêtes.



PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté
Égalité
Fraternité

Novembre Vendredi 15 novembre

Spectacle : « Poucet » par le Collectif blOp (interjection)

Le Collectif blOp s'empare de l'œuvre de Sylvie Nève, Poème du petit Poucet. Le spectateur, plongé dans une forêt, de part et d'autre d'un chemin, découvre ou re-découvre l'histoire du petit Poucet.

Un récit universel, issu de notre tradition orale, qui donne corps à un long poème à la langue riche, inventive et audacieuse.

Salle des fêtes de Latresne

A partir de 9 ans - Sur réservation

Latresne

Mairie de Latresne

1 avenue Jean Balde

33 360 LATRESNE

Tél: 05 57 97 02 70

Courriel: mairie@mairie-latresne.fr

Heures d'ouvertures

du lundi au jeudi : 9h00/12h00 - 13h30/17h30

le vendredi : 9h00/12h00 - 13h30/17h

le samedi : (hors vacances scolaires) : 9h00/12h00

Journal d'information rentrée 2024

Direction de la publication : Céline GOEURY et Ronan FLEHO

Création : Céline GOEURY

Impression : Imprimerie Korus

Bulletin imprimé dans le respect de l'environnement